

MALGRÉ LA CRISE : UN BUDGET AMBITIEUX ET PROTECTEUR



M'Hamed Binakdane

Nous avons adopté, lors du conseil municipal de février, le budget de notre ville. Son vote représente un moment symbolique dans la vie d'une commune comme la nôtre car il traduit les priorités de l'équipe municipale.

Le budget 2023 a été élaboré en pleine crise économique ; une crise qui frappe particulièrement nos habitants. En effet, les prix des fluides comme le gaz ou l'électricité, mais aussi des matières premières pour la construction ou la préparation des repas par exemple, progressent de manière très importante.

À cela s'ajoute une participation de l'État dans nos finances qui se limite au strict minimum.

Malgré cela, nous avons travaillé dur pour que ce budget reflète nos engagements et notre objectif : celui de protéger les Genevillois de ces crises multiples tout en continuant de développer notre ville.

Le budget de cette année prévoit des investissements importants dans des domaines tels que l'éducation, la santé, la culture, la modernisation de nos infrastructures, l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et la transition écologique.

Ce budget ambitieux et volontaire, nous souhaitons le mettre en action avec les Genevillois.

BAISSE DE LA DHG DANS LES COLLÈGES ET LES LYCÉES :



Laurent Noël

Non à l'abandon des collèges et du lycée de Genevilliers !

La DHG, c'est quoi ?

La DHG est une enveloppe d'heures attribuée à chaque collège et lycée en fonction des effectifs prévus, des spécialités, des options et des diverses voies d'orientation. Elle se compose d'heures postes (HP), correspondant aux postes fixes implantés dans les établissements et à des moyens spécifiques.

Sur la base du rapport H/E (heures par élève) chaque établissement reçoit une dotation horaire globale (DHG) pour organiser les enseignements obligatoires, optionnels, et éventuellement de soutien. Ces dispositifs visent à répartir les moyens là où ils sont le plus nécessaires.

Quelles seront les conséquences de cette baisse ?

Les annonces actuelles du rectorat auront pour conséquences une diminution des taux d'encadrement et la diminution des dédoublements de classe possibles en sciences et en langues, la fin de certaines options, etc.

La conséquence d'une baisse de la DHG sera une augmentation du nombre d'élèves par classe et donc une dégradation des conditions d'enseignement permettant à tous les élèves de progresser, ce sera aussi la fin de projets pédagogiques innovants. C'est pourquoi vos élus se sont mobilisés dès les annonces du rectorat avec les représentants de parents d'élèves et les équipes enseignantes pour contester ces annonces et la baisse de moyen dans les établissements genevillois.

RESPIRER ET NON PUNIR !



Aymeric Labadie

Non, l'écologie ne propose pas que du « sang et des larmes ».

Oui, nous sommes contre le fait de culpabiliser les plus modestes pour permettre aux plus aisés de ne changer en rien leur train de vie, leurs politiques, leurs économies.

La fameuse ZFE est un exemple emblématique si elle se construit sur un raisonnement simpliste : supprimons les voitures les plus anciennes pour lutter contre la pollution, sans aides prévues, sans modes de transports organisés. Les mesures relatives à l'environnement apparaissent ainsi comme contraignantes, et sources d'exclusion.

Faire l'impasse sur l'accompagnement nécessaire à la mise en œuvre d'une politique écologiste, ne s'appuyer que sur les efforts des plus modestes, c'est évidemment envoyer le message que l'écologie n'est pas pour le peuple, voire qu'elle est contre lui. Or cette crise climatique est en vérité la plus grande crise sociale que l'humanité ait jamais connue. Aussi, la défense du vivant et la justice sociale doivent-elles être indissociables !

S'attaquer aux causes imposerait d'en finir avec les mesurées et petits pas punitifs, pour déterminer une trajectoire politique débouchant sur une planification. Ça n'est évidemment pas l'intérêt de ceux qui tirent profits de l'industrie polluante, de l'agriculture non-raisonnée et de l'exploitation sans limite des ressources. Ça n'est d'autant pas leur intérêt qu'ils auraient à choisir entre payer les dégâts causés, ou investir dans la transformation du modèle économique et de production. La justice sociale serait en effet de ne pas faire porter la charge par le contribuable.

On retrouve cette problématique dans la rénovation thermique du bâti. Ce dernier produit 20% de la pollution. Au rythme actuel de la réponse gouvernementale il faudrait plusieurs siècles pour atteindre des résultats probants. Aussi faudrait-il commencer par rénover les logements des plus modestes (habitat social, privé, petits propriétaires) et militer pour un financement public qui réduirait les charges des habitants.

Devrions-nous tergiverser sur les ressources publiques mobilisables pendant que nous sommes confrontés à une catastrophe climatique qui va en s'amplifiant ?

CONTRIBUTION NON PARVENUE

CONTRIBUTION NON PARVENUE

DES MOTS SUR DES MAUX



Karine Chalah

Le mois dernier, des séismes dévastateurs se sont produits en Turquie et en Syrie, faisant plusieurs milliers de morts et de blessés. Au nom de notre groupe politique, nous voulons, au regard de l'horreur qui s'est abattue, témoigner de toute notre compassion pour les victimes, leurs familles, ainsi qu'aux peuples turc et syrien, là-bas et dans notre pays. Nous souhaitons aussi, à travers cet espace d'expression, leur faire part de nos pensées émues et de toute notre solidarité. Nous appelons celles et ceux qui le peuvent à continuer à faire des dons afin de subvenir aux innombrables besoins que cette catastrophe naturelle a engendrés.

Ici, si la nature nous a préservés, pour ne pas dire épargnés, le contexte économique et social, lui, se durcit. Alors que nous sortons de deux années éprouvantes pour la plupart des gens, le gouvernement cherche à faire passer au forceps une réforme des retraites jugée inutile par la majorité des Français. Nous pensons que cette majorité a raison car, au-delà du fait que l'équilibre du système par répartition n'est pas en péril, bien des choses devraient être améliorées plutôt que de prolonger de deux ans l'âge de départ : insertion des jeunes, égalité femmes-hommes en matière de salaire, réduction du chômage des seniors...

Les améliorations mentionnées reviennent, si vous y prêtez attention, à éradiquer les diverses discriminations infligées aux jeunes, aux femmes, aux seniors, sans oublier les personnes en situation de handicap. Si l'on prend l'exemple des jeunes, les dispositifs de coaching/mentorat, les associations d'insertion, les conventions ZEP et cætera ont effectivement contribué à multiplier le nombre de modèles issus de quartiers auxquels s'identifier, mais il reste à s'occuper de tous les autres, à massifier l'égalité des chances pour qu'elle bénéficie à tous, sachant que chaque enfant a un potentiel à développer, un chemin à tracer.

Quand notre groupe a remis sur la table le sujet de l'Observatoire local des discriminations, il y a un an et demi, notre ambition était de faire de ce dispositif [enterré depuis plus de 10 ans] un outil effectif et efficace, au service des Genevillois. Il était question d'aborder sans tabou le sujet de l'emploi, notamment celui de l'insertion des jeunes, mais également d'autres problématiques prégnantes comme celle du logement, du rapport avec la police, des représentations médiatiques... Aujourd'hui nous faisons le constat que la majorité est, une fois de plus, en voie de compromettre une belle idée en la mettant sous le tapis.

LE FIASCO DE LA GESTION DES RETRAITES



Philippe Hallais

En 1981, F. Mitterrand décide que la retraite sera possible à partir de 60 ans au lieu de 65 ans. Ce choix unilatéral avait pour but de diminuer le chômage apparent. Le gouvernement en 1981 avait « oublié » :

- De valider le financement de ce changement (l'espérance de vie augmentait notablement), sapant ainsi le système par répartition
- De prendre en compte les retraites complémentaires des salariés du privé, dont les dispositions s'appliquaient pour une retraite à 65 ans

Concernant les complémentaires, une association (ASF) a été créée en 1983 afin d'assurer le financement du surcoût relatif à la retraite à 60 ans dans les régimes complémentaires et en 2001 remplacée par l'AGFF (Fonds de financement de l'AGIRC et ARRCO). À ce jour, cette question n'est toujours pas résolue. Il est à noter que ces complémentaires, bien gérées, ne sont pas à ce jour en déficit.

Face à ce défi des retraites, le gouvernement a présenté une loi qui fait porter sur les citoyens le poids des solutions du financement (allongement de la date de départ en retraite et durée augmentée de cotisation). Présenter un ensemble politique cohérent auquel les citoyens pourraient adhérer serait plus responsable, à savoir :

- **La prise en compte de la natalité :** Le président précédent a œuvré pour réduire les avantages financiers des familles. Il est urgent d'aider les ménages à faire des enfants par le retour des allocations familiales pour tous, par des avantages fiscaux et par la lutte contre les délires d'apocalypse de certains écologistes qui ne veulent pas « faire d'enfants pour sauver la planète » !

- **La réindustrialisation de la France :** Plus de travailleurs en France signifie plus de cotisations. La mondialisation débridée est un non-sens. Nous devons reprendre la main pour notre industrie et notre énergie.

- **L'emploi des seniors :** La France traite mal ses seniors. En Allemagne, les seniors restent plus longtemps dans l'entreprise pour transmettre leurs connaissances et leur savoir aux nouvelles générations à des conditions négociées de salaires et d'horaires. Pourquoi ne pas s'en inspirer ?

- **L'orientation de l'éducation :** La valeur travail est vilipendée par l'extrême gauche et par nombre d'écologistes. Il n'y aura pas de bonne retraite, ni de progrès sans production dans notre patrie.

Espérons que notre gouvernement traitera globalement ces questions.

LES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL S'EXPRIMENT...

MARS 2023
LES CONTRIBUTIONS
PUBLIÉES DANS CES PAGES
N'ENGAGENT PAS LA RÉDACTION
DU SITE DE LA VILLE